

Secrétariat Général
du Gouvernement

DECRET N° 85/373 DU 26/3/85

Portant nomination de Madame MALELA
Victoire en qualité de Directrice
Régionale des Affaires Sociales à la
Direction Générale des Affaires
Sociales.

LE PREMIER MINISTRE;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratifica-
tion de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modifica-
tion de certaines dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/228 du 9 Septembre 1982 portant
réorganisation du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les
indemnités de fonctions allouées à certains responsables
administratifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination
du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux
intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Madame MALELA Victoire, Assistante Sociale Principa-
le de 9^e échelon, est nommée Directrice Régionale des Affaires
Sociales pour Brazzaville Direction Générale des Affaires Sociales.

ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures
contraires au présent décret.

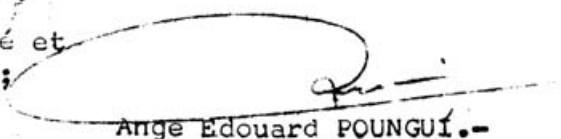
.../...

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

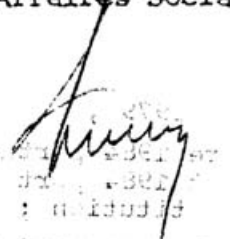
Fait à Brazzaville, le 26 MARS 1985

Par Le Premier Ministre,

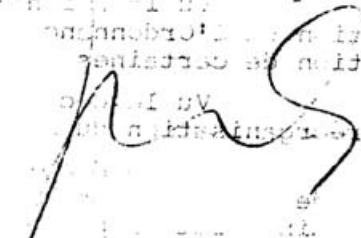
Le Ministre de la Santé et
des Affaires Sociales ;

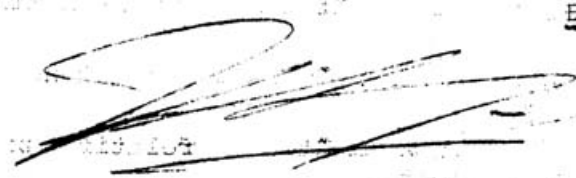

Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction
Publique et de la Prévoyance Sociale.


Christophe BOURAMOU.-

Le Ministre des Finances
et du Budget.


Bernard COMBO MATSIONA.-


Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.

